

## COMITÉ EXÉCUTIF

**DATE:** Le mercredi 9 novembre 2016  
**ENDROIT:** Four Points by Sheraton  
 Frank's Bar & Grill – Salle de Golf  
 100, rue Rice  
 Edmundston, NB  
**HEURE:** 16 h

---

### PROCÈS-VERBAL

#### 1. Ouverture de la séance

Le président, Pierre Michaud, appela la réunion à l'ordre à 16 h 10, il souhaita la bienvenue aux membres présents.

<b>Membres présents</b>	
M Pierre Michaud, président	Maire de Clair
M Roger Levesque, vice-président	Maire de Sainte Anne de Madawaska
M Luc St-Jarre	Représentant de DSL
<b>Personnel présent</b>	
François Picard	Directeur général

#### 2. Ressources humaines

Le DG souligne l'embauche de M. Michel Rodrigue-Poulin urbaniste de formation pour le secteur aménagement en raison du départ de M. Étienne Paquet-Moisan en juin 2016. M. Paulin est entré en fonction pour la CSRNO le 17 octobre 2016. Sa période de probation sera d'une durée de six mois.

Le DG indique qu'en raison de l'absence prolongée de M. Jean Bourque depuis décembre 2015 et que celui-ci est présentement en congé d'invalidité long terme depuis novembre 2016 qu'un poste de superviseur technique au secteur déchets et énergie fut ouvert afin d'alléger le travail du directeur par intérim, M. Paul Albert. Il s'agit d'un poste contractuel d'une durée de un an avec possibilité de renouvellement.

Les entrevues, afin de combler le poste, auront lieu vers la mi-décembre.

Concernant le poste de directeur-trice des finances pour janvier 2017, les entrevues auront lieu le 16 novembre 2016. À la demande du DG, M. Luc St-Jarre accepte de participer à la sélection du candidat-e.

#### 3. Politique – Invalidité long terme

Suite à de nombreuses discussions avec la compagnie Tin Assurance Inc. une politique visant l'assurance maladie et assurance soins dentaires pour employés en congé d'invalidité fut développé. Cette politique reflète les tendances du marché actuel. Les membres de l'exécutif recommandent l'adoption de la politique suite à certaines modifications (voir le communiqué).

L'employé en congé devra déboursier 50% des coûts de sa prime pour la durée du congé. Cette politique sera mise en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

#### 4. **Restructuration opérationnelle – Service d'urbanisme - CSRNO**

Le DG donna un sommaire de la restructuration opérationnelle du service en raison du départ à la retraite du directeur de la planification, la venue de nouveaux employés, congés de maladie, etc.

Afin de faciliter la transition, M. D'Amours a indiqué que, lorsque approprié, en cas de litiges, de poursuites, de dossiers nécessitant une application et/ou révision de la loi sur l'urbanisme ou modifications à certains plans, qu'il peut être disponible pour s'assurer que le tout est conforme aux règlements.

Une ébauche d'entente contractuelle ou à l'acte est en développement et celle-ci sera finaliser le début décembre 2016. D'autres options seront également évaluées.

Les membres de l'exécutif sont d'accord avec la restructuration opérationnelle visant à faciliter la transition et de poursuivre les possibilités d'entente avec M. D'Amours.

#### 5. **Autres**

- a) Le DG souligne aux membres de l'exécutif qu'il envisage, suite à une consultation avec une firme d'avocat, de procéder avec un jugement contre un fournisseur en raison de plusieurs défauts de paiement. Il désire que les membres soient avisés de la situation. Il s'agit d'une situation qui remonte à plusieurs années et que le fournisseur refuse de signer une entente de paiement qui permettrait, sur le moyen terme, à rectifier celle-ci.

Suite à une discussion, les membres de l'exécutif jugent approprié que le DG entame une discussion avec une firme d'avocat et prenne les mesures nécessaires afin de protéger les actifs de la CSRNO.

- b) **Politique pour renouvellement du matériel roulant**

Ce point fut remis à la prochaine rencontre de l'exécutif.

#### 6. **Ajournement**

La réunion fut ajournée par le président à 19 h 30.

.....  
**PIERRE MICHAUD,**  
Président

.....  
**FRANÇOIS PICARD,**  
Directeur général



## « COMMUNIQUÉ »

**À :** Aux employé-e-s de la CSRNO  
**De :** La direction générale et les membres du  
Conseil d'administration de la CSRNO  
**Date :** Le 23 novembre 2016

**OBJET : ASSURANCE MALADIE ET  
ASSURANCE SOINS DENTAIRES  
POUR EMPLOYÉ EN CONGÉ D'INVALIDITÉ**

Cette politique sera mise en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

<b>Période d'emploi à temps plein</b>	<b>Prolongation de l'assurance maladie et de l'assurance soins dentaires pendant</b>
<b>De 3 mois à 5 ans</b>	<b>6 mois</b>
<b>De 5 ans à 10 ans</b>	<b>12 mois</b>
<b>De 10 ans à 20 ans</b>	<b>18 mois</b>
<b>20 ans ou plus*</b>	<b>24 mois</b>

- \*La durée maximale de l'entente est de 24 mois.

.....  
**FRANÇOIS PICARD, Directeur général**